

SUJETS

Plan de conservation LTN

Fonds Vert LTN

Projet d'aire protégée

Journée de l'environnement



MISE À JOUR : INITIATIVES DE CONSERVATION À LAC-TREMBLANT-NORD



Chers citoyens, chères citoyennes,

À l'approche de la saison estivale, nous sommes très heureux de vous faire part des dernières nouvelles concernant plusieurs initiatives sur lesquelles la municipalité travaille depuis plus de deux ans.

Vous trouverez plus de détails sur ces initiatives dans les sections ci-dessous :

- Au cours de l'hiver, **la municipalité a créé un FONDS VERT** destiné à recevoir des dons pour des projets environnementaux dans la municipalité (veuillez noter que la municipalité peut fournir des reçus fiscaux pour ces dons);
- Lors de la séance du Conseil municipal du 12 avril dernier, nous avons **officiellement adopté notre plan de conservation**, fruit d'un processus rigoureux et collaboratif mené pendant plusieurs années en partenariat avec les citoyens, des organisations environnementales ainsi que des biologistes. Le plan de conservation est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : [Projet d'aire protégée](#)
- Nous **continuons de travailler avec le gouvernement du Québec pour l'acceptation de notre projet d'aire protégée** que nous avons officiellement déposé dans le cadre de l'appel à projets lancé par le gouvernement à l'automne dernier. Bien que leur calendrier d'analyse s'étende sur plusieurs années, nous continuons à essayer d'obtenir un gel temporaire du territoire pour les zones visées par le projet.

L'automne dernier, notre inspecteur municipal a visité plusieurs propriétés afin d'examiner les bandes riveraines, car leur protection est la mesure la plus directe que les citoyens peuvent prendre pour protéger nos lacs. Avec les cyanobactéries, les changements climatiques et de nombreux autres facteurs de risque, il est important de veiller à la santé de nos rives.

À la suite des inspections, certains d'entre vous recevront une communication de notre administration concernant les améliorations à apporter à votre bande riveraine afin de la rendre conforme à nos règlements. Comme toujours, n'hésitez pas à communiquer avec la municipalité pour obtenir de l'aide ou poser vos questions.

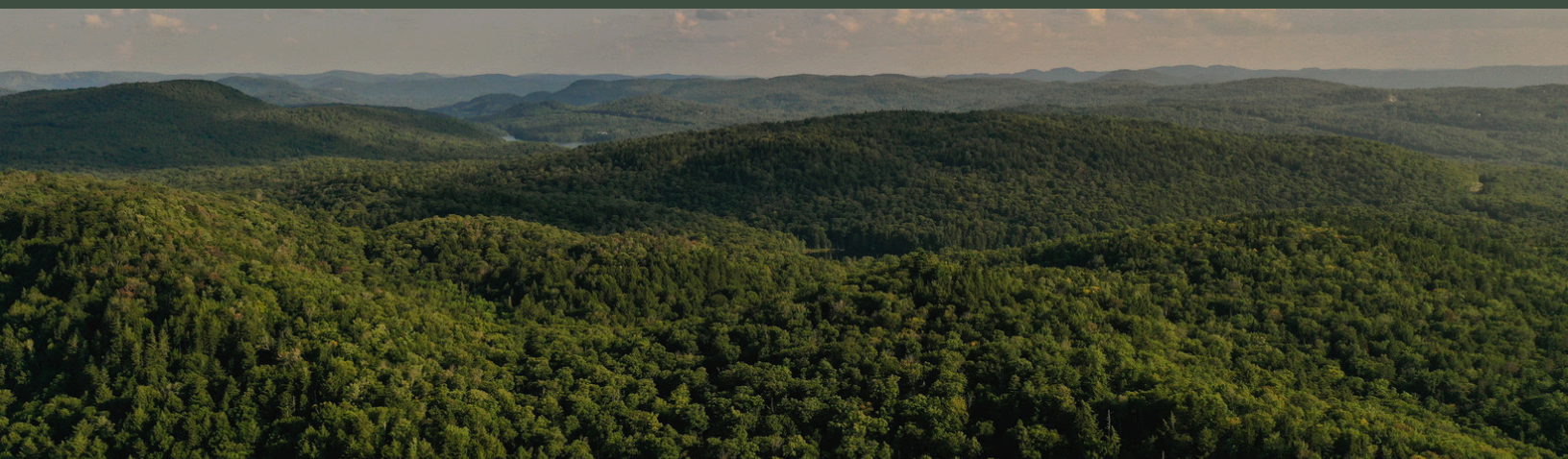
En terminant, **le Conseil est heureux d'annoncer que la Journée de l'environnement aura lieu à nouveau cette année le samedi 14 juin 2025 à la marina de PLTN** (voir ci-dessous pour plus de détails).

D'autres initiatives sont également en cours, restez à l'affut pour plus de détails dans les mois à venir. Pour le moment, nous espérons que vous prendrez quelques minutes pour lire les détails des différentes initiatives dans les sections ci-dessous.

Nous vous souhaitons un beau printemps, au plaisir de vous voir à la Journée de l'environnement !

Kim Meyer et votre Conseil

ADOPTION : PLAN DE CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS DE LAC-TREMBLANT-NORD



L'un des volets clés du [projet d'aire protégée en cours à Lac-Tremblant-Nord](#) consiste à élaborer un plan de conservation qui vise à préserver la biodiversité et les milieux naturels de la municipalité ainsi qu'à encadrer les usages actuels et futurs afin qu'ils s'harmonisent avec la vision de conservation partagée par la municipalité et sa population.

Ainsi, la municipalité a fait appel à l'expertise d'[Éco-corridors laurentiens](#) pour l'accompagner dans l'élaboration de son plan de conservation, réalisé notamment grâce au soutien financier de la [Fondation de la faune du Québec](#).

Le plan de conservation découle d'une démarche de participation citoyenne soutenue, visant à refléter fidèlement la vision, les priorités et les valeurs de la communauté en matière de conservation :

- En 2023, **deux consultations publiques** ont permis de présenter le projet d'aire protégée à la population et de recueillir les avis des citoyen(ne)s sur les enjeux environnementaux de la municipalité;
- En 2024, **deux ateliers participatifs avec les citoyen(ne)s** ont été tenus, en collaboration avec la firme de biologie appliquée *Caltha* et d'*Éco-corridors laurentiens*, favorisant un dialogue constructif sur les priorités de conservation;
- Un **sondage réalisé en octobre 2024 auprès des citoyen(ne)s** est venu enrichir cette démarche en recueillant les commentaires de la population sur la vision municipale, les milieux naturels à préserver et les enjeux spécifiques au territoire en matière de conservation.

À la lumière de ces démarches et des réflexions reçues, un plan de conservation représentatif des attentes citoyennes a été finalisé en mars 2025, puis adopté par le conseil municipal lors de la séance du 12 avril 2025.

[Le document est désormais disponible sur le site web de la municipalité](#) et fera l'objet d'une présentation publique au courant de l'année, alors que plusieurs actions prévues en sein du plan sont déjà en cours et/ou le seront prochainement.

Ce plan témoigne du leadership de la municipalité en matière de protection de l'environnement et constitue une grande fierté, notamment en raison de la mobilisation et de la participation active des citoyen(ne)s pour doter Lac-Tremblant-Nord d'un outil structurant pour la protection de son territoire.

La municipalité tient à remercier sincèrement tous les citoyen(ne)s dont l'implication, la réflexion et l'engagement constant ont grandement enrichi cette démarche collective et ainsi contribué à la création d'un plan de conservation porteur pour l'avenir de notre territoire.



CRÉATION DU FONDS VERT DE LAC-TREMBLANT-NORD

Dans la continuité de ses efforts en matière de protection de l'environnement, la municipalité a franchi une nouvelle étape en se dotant d'un **outil structurant pour appuyer les actions locales en développement durable, soit la création d'un Fonds Vert.**

Ce fonds représente un compte dédié au **financement de projets environnementaux** sur le territoire de Lac-Tremblant-Nord et celui-ci sera également bénéfique pour les municipalités avoisinantes à notre territoire.

Créé en reconnaissance des initiatives environnementales menées ces dernières années, le Fonds Vert permettra de **centraliser les dons de citoyen(ne)s** et autres contributions financières pour soutenir des actions concrètes en matière de conservation et de développement durable. En tant qu'organisme de bienfaisance reconnu par l'Agence du revenu du Canada, la municipalité pourra ainsi mieux structurer et gérer ces ressources afin d'encourager la mise en place d'initiatives écologiques locales.

À noter que tout don versé au Fonds Vert est admissible à un reçu officiel aux fins d'impôt, émis par la municipalité en tant qu'organisme de bienfaisance reconnu.

Par cette nouvelle initiative, Lac-Tremblant-Nord réaffirme ainsi son engagement à long terme envers la protection de l'environnement et la valorisation d'une participation citoyenne active dans ses efforts de conservation.

MISE À JOUR – PROJET D'AIRE PROTÉGÉE À LAC-TREMBLANT-NORD

Comme vous le savez probablement déjà, la municipalité a initié, conjointement avec *Les Amis de Lac-Tremblant-Nord*, [Éco-corridors laurentiens](#) et [SNAP Québec](#), un projet visant la création d'une aire protégée et le renforcement d'un corridor écologique sur notre territoire public.

Bénéficiant de l'accompagnement stratégique et du soutien financier de SNAP Québec, ce projet a pour **mission d'assurer la protection de la biodiversité** et de **préserver l'intégrité des écosystèmes et des paysages** de notre municipalité.

Dans le cadre de ce projet, Lac-Tremblant-Nord souhaite **faire reconnaître l'ensemble des terres publiques situées à l'ouest de son territoire à titre d'aire protégée**, plus précisément sous le statut de **réserve de biodiversité**.

Cette désignation permettrait non seulement d'augmenter la superficie de terres protégées, mais aussi d'en rehausser le niveau de protection.

Ces terres publiques, qui occupent une grande partie du territoire, contribuent à l'identité naturelle et sauvage de Lac-Tremblant-Nord, et c'est dans cette optique que le projet vise à en assurer la protection à long terme, pour préserver cette richesse environnementale au bénéfice des générations futures.

Les actions combinées dans le cadre du projet permettraient un gain de 2.81 km² de territoire protégé, soit l'équivalent de 10,1 % du territoire de la municipalité, et à terme, c'est 72.4 % du territoire de Lac-Tremblant-Nord qui serait protégé.

Toute la documentation concernant le projet de conservation est disponible sur [notre site internet](#).



APPEL À PROJETS D'AIRES PROTÉGÉES DU GOUVERNEMENT : DÉPÔT DU PROJET DE LAC-TREMBLANT-NORD

Depuis mars 2023, la municipalité déploie activement des efforts pour faire reconnaître son projet d'aire protégée auprès du ministère de l'Environnement. Dans le contexte de sa stratégie visant à protéger 30 % du territoire québécois d'ici 2030, le gouvernement du Québec a ainsi lancé l'appel à projets «*Faites votre marque*», destiné à appuyer des démarches concrètes de création de nouvelles aires protégées à travers la province.

À cet effet, nous sommes fiers de vous annoncer qu'en octobre 2024, notre proposition de projet d'aire protégée a été officiellement déposée dans le cadre de cet appel à projets.

Le projet présenté intègre les recommandations de nos partenaires, les données écologiques recensées sur notre territoire, ainsi que les commentaires formulés par la population concernant la vision de conservation portée par la municipalité.

Tout au long de l'année 2025, le gouvernement du Québec procédera à l'analyse des projets soumis afin de sélectionner ceux qui répondent le mieux aux objectifs gouvernementaux en matière de conservation. Par la suite, les **démarches administratives** en vue d'officialiser les statuts de protection des territoires retenus **s'échelonneront sur 2026 et 2027**, avec un accompagnement offert aux porteurs de projets pour la mise en œuvre des initiatives mises de l'avant.

Depuis le début de l'élaboration du projet d'aire protégée, votre appui constant a confirmé que cette initiative s'inscrit dans les valeurs environnementales de notre communauté, incarnant une vision partagée pour la protection durable de notre territoire.

Nous tenons à remercier nos citoyen(ne)s pour votre collaboration et votre soutien tout au long de cette démarche, nous continuerons de vous tenir informés des prochaines étapes et des développements à venir concernant le projet.

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT : SAMEDI 14 JUIN 2025 (MARINA DE PLTN)

Dans la continuité des éditions précédentes et fidèle à notre engagement envers la protection de l'environnement et de la biodiversité, nous avons le plaisir de vous inviter à la 4^e édition de notre *Journée de l'environnement* qui se tiendra le **samedi 14 juin 2025, de 10 h à 14 h, à la marina de PLTN.**

L'événement débutera en matinée, à 10h, par une **série de présentations à la maison du gardien de PLTN**, incluant une mise à jour des initiatives environnementales municipales, les résultats des études biologiques réalisées lors des deux dernières années sur notre territoire, ainsi qu'une conférence d'*Éco-corridors laurentiens* sur la connectivité écologique et les options de conservation volontaire pour les propriétaires.

Suite aux présentations, vers midi, des kiosques interactifs seront également accessibles sur place à l'extérieur, abordant des thèmes variés tels que la pollution lumineuse, la protection des milieux naturels, les bandes riveraines, les espèces exotiques envahissantes et le jardinage à Lac-Tremblant-Nord.

Un **BBQ gratuit sera également offert aux citoyen(ne)s sur place** pour prolonger les échanges dans une ambiance conviviale.

Plus de détails vous seront communiqués d'ici l'événement, au plaisir de vous y voir en grand nombre !

